



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE : Tout le personnel de la Commission scolaire

EXPÉDITEUR : Comité santé et sécurité de la CSHBO

DATE : Le 8 mai 2020

OBJET : Point de vigilance concernant la santé et sécurité milieu scolaire – COVID-19

Chers collègues de travail,

Le comité de santé et sécurité¹ s'est rencontré aujourd'hui en Teams. Lors de cette rencontre le [Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le milieu scolaire – COVID-19](#) a été analysé pour ainsi donner son avis, formuler des orientations, identifier un plan d'action et effectuer un suivi.

Il est de la responsabilité de l'employeur de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé et d'assurer la sécurité et l'intégrité physique de ses travailleurs.

Chaque travailleur a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique, et de veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des autres personnes.

Tout travailleur doit aussi participer à l'identification et à l'élimination des risques. Nous avons convenu que si vous voyez des risques ou si vous avez des suggestions à cet égard, vous devez rencontrer la direction, la direction adjointe ou le responsable du pavillon (en l'absence de la direction) et directeur de service pour lui faire part de la situation rapidement. À ce moment s'enclenche un processus de résolution de problèmes.

Comme deuxième initiative importante pour la santé et sécurité des travailleurs, nous vous recommandons fortement l'identification d'un employé dans chaque pavillon pour être une personne-ressource de la santé et sécurité (PRSS). Nous croyons que ces personnes permettront de rassurer les employés et rendre accessible plus simplement un soutien à leurs collègues.

¹ Les membres du comité sont Jérémie Bédard, Lyzanne Cuddihy, Stéphanie Gagnon, Natacha Gosselin, Daniel Larche, Richard Leblanc, Sonia Olsen, Stéphanie Piché, Mélissa Poirier Pelletier, Marc St-Martin

Rôle de ces personnes :

- Être la personne de référence auprès de leur collègue pour poser des questions, répondre aux questions, fournir de l'information et reporter si nécessaire au comité santé et sécurité des commentaires ou suggestions.

Rôle du service des ressources humaines :

- Un membre du personnel du Service des ressources humaines sera responsable de soutenir les personnes-ressources santé et sécurités (PRSS) des pavillons;
- Les personnes-ressources santé et sécurité (PRSS) auront accès par téléphone à un support personnalisé; et
- Recevront des formations, de la documentation et des réponses à leurs questions pour soutenir leurs collègues.

De plus, nous souhaitons porter à votre attention les points de vigilance suivants en lien avec le guide de normes sanitaires :

1. Nous pensons que l'utilisation des médias sociaux et entrevues à la radio devront être privilégiés pour sensibiliser les parents que tout élève du préscolaire ou du primaire dont les parents ou une autre personne dans la même résidence présentent des symptômes ou qui sont déjà placés en isolement en raison de la COVID-19. [Le souligné identifie un extrait du guide de normes sanitaire du CNESST].
2. Nous sensibilisons les équipes-écoles en collaboration avec la direction à l'importance de convenir de la façon qu'ils vont identifier un seul membre du personnel pour s'occuper de l'élève du préscolaire ou du primaire présentant des symptômes le temps que son parent vienne le chercher.
3. Nous rendons accessible un lien vers la documentation et vidéo sur l'utilisation sécuritaire de l'équipement : <https://www.cshbo.qc.ca/fr/employes/coronavirus-info-cshbo>.
4. Nous soulignons que les membres du personnel qui se sont porté volontaires pour soutenir leurs collègues du primaire devront se familiariser avec leur nouvelle tâche et les mesures et protocoles mis en place dans leur nouveau lieu de travail.

En terminant, le comité de santé-sécurité va se rencontrer le 15 mai en avant-midi pour effectuer la deuxième partie de leur mandat soit l'évaluation, le suivi et contrôle de nos actions.

Nous souhaitons que cette information et la présence active du comité de santé-sécurité en cette période de bouleversement puisse rassurer tout le personnel et que la santé et sécurité est primordiale pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Le Comité de santé et sécurité CSHBO